



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

quotidiens

Question au Gouvernement n° 635

Texte de la question

CRISE DE LA PRESSE ÉCRITE

M. le président. La parole est à M. Christian Kert, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Christian Kert. Madame la ministre de la culture et de la communication, la presse française connaît une crise, que le Président de la République a dénoncée et à propos de laquelle il a souhaité que des états généraux se tiennent au mois de septembre.

Cette réflexion est indispensable, car la presse écrite affronte une concurrence nouvelle avec les chaînes de la TNT, l'Internet et la presse gratuite. Elle doit aussi faire face à la mutation du paysage publicitaire français, à laquelle la commission présidée par Jean-François Copé va essayer d'apporter des solutions.

Il faut rendre hommage à l'ensemble des groupes de presse écrite, quelle que soit leur forme, qui ont consenti de grands efforts pour s'adapter à ces mutations et ont beaucoup investi pour la modernisation de leurs outils, y compris de diffusion.

Madame la ministre, comme nous tous ici, nous vous savons attachée à l'idée d'une presse écrite libre, pluraliste, qui participe au fonctionnement de la démocratie. (*" Genestar ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*) Pour sauver cette presse, l'effort doit porter dans plusieurs directions. Tout d'abord, le portage des journaux, au sujet duquel la profession attend toujours un décret d'application qui facilitera la vie quotidienne des porteurs. Votre détermination à influencer sur La Poste dans la négociation des tarifs de portage sera également essentielle. Il vous faut aussi régler le conflit permanent et les blocages aux NMPP qui paralysent pour partie la diffusion de la presse écrite. Enfin, il vous faudra apporter une solution à la question des droits d'auteur des journalistes.

Madame la ministre, souhaitez-vous accompagner le développement des télévisions locales, dont les groupes de presse sont devenus les partenaires privilégiés ? Considérez-vous, comme nous, que les états généraux de septembre prochain doivent aboutir à " recibler " l'ensemble des aides accordées à la presse écrite ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme Christine Albanel, ministre de la culture et de la communication.

Mme Christine Albanel, *ministre de la culture et de la communication*. Monsieur le député, vous avez très justement rappelé que la presse était en crise, pour toutes les raisons que vous avez décrites. C'est justement pour l'aider à affronter cette crise que nous sommes fortement à ses côtés dans le plan de modernisation des NMPP " Défi 2010 ". Ce plan vise notamment à mieux former les kiosquiers, à numériser tous les titres, à multiplier les points de vente, l'objectif étant de passer de 29 000 à 33 000 - il faut se féliciter des 600 points de vente nouveaux ouverts en 2007 -, et enfin à diminuer le nombre des dépôts. Un plan extrêmement généreux, doté de 60 millions d'euros, a par ailleurs été ouvert pour financer 300 départs. Cela montre une grande générosité et rend choquants les mouvements extrémistes menés par certains acteurs du Syndicat du livre qui a régulièrement fragilisé la situation de la presse. L'État, lui, a pris ses responsabilités en faisant passer son aide de 8 millions à 12 millions d'euros.

Au-delà, il faut pérenniser un modèle, renouveler le lectorat, et je ferai prochainement des propositions dans ce sens. Il faut aussi finaliser de nouveaux accords entre la presse, La Poste et l'État, les accords actuels arrivant à échéance fin 2008. J'ai chargé Marc Schwartz d'une mission à ce sujet en espérant aboutir à une signature dans les semaines qui viennent. Il faut aussi relancer le portage, qui existe en Alsace et en Île-de-France, mais

presque pas ailleurs. C'est le seul moyen d'avoir son journal chez soi tous les matins, et c'est ce que veulent les gens. Cela exige des mesures sociales et fiscales, et, comme vous l'avez dit, le décret d'application attendu. Il faut également agir pour la presse en ligne, à laquelle nous consacrons actuellement 50 millions par an, redéfinir le statut de l'oeuvre multimédia et sécuriser le droit d'auteur des journalistes.

Ce sont de grands sujets qui font aujourd'hui l'objet de réflexions. Nous allons naturellement agir sur tous ces fronts. Beaucoup de dossiers sont très avancés. Ce sera l'objet des états généraux de l'automne prochain, souhaités par le Président de la République. Nous ne manquerons pas ce grand rendez-vous.

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur : [M. Christian Kert](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (11^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 635

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 juin 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 juin 2008